



PROCÈS-VERBAL DU CA DE L'APEL LA ROCHEFOUCAULD DU 12 DÉCEMBRE 2023

Paris, le 14 décembre 2023

Le Conseil d'Administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de la Rochefoucauld, dont le siège est situé au 22 Rue Malar 75007 Paris, s'est réuni le 12 décembre 2023 à 19h00 pour statuer sur l'ordre du jour annexé à la convocation adressée à ses membres et joint en annexe des présentes avec la feuille de présence.

Marie-Alix de LÉPINAY est élue présidente de séance.

David DIAZ exerce les fonctions de secrétaire.

La présidente fait signer la feuille de présence par les présents, certifiée exacte et sincère par le secrétaire.

Sont présents, outre la présidente, le secrétaire et les chefs d'établissement, Madame Nadine ZAMITH et Monsieur Cyrille HAYREAUD :

Xavière ALLARD, Faustine BENGUELLOUN, Damien BERULLIER, Valentine BROCHOT, Ségolène de MALHERBE, Katrin DECKERT, Thibault DESMIDT, Marie-Alix LAINÉ, Thierry LAGNEAU, Maud LE GALL, Fanny LOURDIN, Benoit PHILIPPOT, Charlotte PRINS, Isaure RONSSERAY et Costanza SOUAID.

Est absente et excusée Marianne d'AUDIFFRET.

La présidente rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

La Présidente ouvre la réunion en rappelant brièvement l'objectif du conseil d'administration, mettant l'accent sur la nécessité d'une réunion fluide et efficace. Elle invite les membres à veiller à ne pas trop prolonger la durée de la séance et à éviter de condenser ou d'étouffer l'ordre du jour.

Elle souligne aux conseillers que toute question concernant une classe, un niveau, ou même de nature personnelle, doit être adressée aux parents correspondants, aux membres du bureau référents, ou à la commission en question. Cette approche vise à faciliter la communication et à assurer un suivi adéquat des préoccupations spécifiques.

La Présidente remercie les membres pour leur compréhension et leur collaboration.

I. Questions diverses concernant les 2 sites.

a. Point langues :

i. Anglais primaire et collège.

Mme ZAMITH dit que le nombre d'heures dont nous disposons est déterminé par le rectorat, ce que l'on appelle la Dotation Horaire Globale (DHG), pour chaque discipline. En tant qu'établissement sous contrat, nous ne sommes pas en mesure d'ajouter des heures supplémentaires. Par conséquent, l'introduction d'une langue LV2 n'est actuellement pas possible. Une alternative envisagée serait d'instaurer cette classe sous forme d'atelier, en collaboration avec une association.

Ségolène de MALHERBE interpelle la direction en mentionnant que l'année dernière, il avait été évoqué la possibilité de faire intervenir des parents natifs pour assurer ce type d'atelier. Mme ZAMITH déclare que cela pourrait être envisageable sous forme d'atelier périscolaire.

Il est proposé de solliciter les familles afin de recueillir leurs préférences linguistiques pour une ouverture culturelle à travers des ateliers. Les possibilités évoquées incluent le coréen, le chinois, l'italien ou l'indien.

Valentine BROCHOT pose la question quant à la possibilité de proposer une autre langue en remplacement de l'allemand. Mme ZAMITH souligne que les classes d'allemand sont pleines et qu'il n'est pas envisagé de changer de langue. Mme ZAMITH indique clairement son soutien à conserver l'apprentissage de l'allemand.

b. Point cantine.

Les membres du conseil de l'APEL responsables de la commission restauration ont visité les cantines du site Cler et Malar le jeudi 9 novembre dernier. Un compte-rendu a été rédigé et partagé avec la direction, abordant plusieurs sujets liés à la cantine :

Site Cler :

Les menus semblent inadaptés à l'âge des enfants. L'APEL demande une simplification des repas avec quelques entrées types, à l'image des écoles voisines.

L'APEL demande la remise en place des commissions menus, où les conseillers pourraient collaborer avec les responsables d'Elior pour établir les menus des semaines à venir.

Certains parents soulèvent le fait que certains enfants ne déjeunent pas à la cantine bien qu'ils soient à l'école et soient comptés comme ayant déjeuné. Mr HAYREAUD explique qu'il y a une organisation en place où les enfants ayant une activité passent en premier. Une responsable est à la porte et veille à ce que tous les enfants aillent déjeuner. Cela a pu se produire une ou deux fois, mais ce n'est pas une généralité. La personne en charge de surveiller le passage des enfants est attentive et connaît bien les enfants.

Site Malar :

L'APEL demande également une simplification des repas, mais malheureusement, étant donné que les repas ne sont pas cuisinés sur place, cela s'avère impossible.

Des conseillers signalent des manques de respect entre les enfants, un personnel peu accueillant et peu d'efforts de la part de la société pour faciliter cette période de travaux et apaiser la situation.

Certains enfants ne passent pas à la cantine. Mme ZAMITH indique qu'ils disposent d'un logiciel qui permet de retracer toutes les entrées à la cantine, et qu'un suivi régulier est effectué par les responsables.

La semaine dernière, il y a eu un manque de nourriture. Mme ZAMITH explique qu'elle est intervenue immédiatement auprès du responsable qui a reconnu les faits et est allé chercher de quoi servir les enfants. L'APEL signale que malgré cela, certains enfants n'ont pas mangé et ont dû se rendre à l'infirmerie en signalant des maux de ventre.

Il est demandé de la patience, la direction de l'établissement se dit aussi surprise que les parents par ce manque de cohérence sur l'élaboration des menus, mais rappelle l'existence d'un contrat les liant à la société et la nécessité de passer la période de travaux pour que la situation se calme. Tout reviendra à la normale, la date estimée de fin des travaux étant courant avril.

L'APEL demande qu'une communication soit envoyée à l'ensemble des parents de l'école pour informer que les sujets ont été traités et qu'ils sont pris à cœur. De plus, l'APEL a sollicité un rendez-vous avec le responsable d'Elior.

c. Point travaux.

i. Toilettes. Propreté.

Lors de la fête de Noël à La Roche, nous avons constaté que sur le site Malar les toilettes présentent un état de dégradation inquiétant. Il n'y a pas d'eau chaude dans les robinets, les urinoirs masculins sont cassés, ce qui peut s'avérer dangereux, et certains sont bouchés. Des travaux sont en cours (un urinoir a été retiré) et le reste des travaux sera terminé lors des vacances de février.

Isaure RONSSERAY propose la venue d'un hygiéniste qui pourrait intervenir dans les classes afin d'éduquer les enfants aux règles basiques d'hygiène, telles que le lavage des mains, etc. Il faudrait trouver un organisme pouvant intervenir dans les établissements scolaires.

Sur le site Cler, des enfants se plaignent de ne pas avoir la possibilité de se laver les mains avant de se rendre à la cantine. Mr Hayreud signale que, à l'exception des CM1 et CM2 qui se dirigent directement vers la rue Malar, les autres classes ont accès aux toilettes. Les CM1 et CM2 ont également cette possibilité avant de quitter le site Cler. Cependant, il est suggéré d'envisager un lavage des mains avec une solution hydroalcoolique à l'arrivée à la rue Malar.

d. Point harcèlement.

Le débriefing de la journée de mobilisation nationale contre le harcèlement scolaire du jeudi 9 novembre révèle une ambiance générale très positive. Cependant, une légère déception a été ressentie par les lycéens qui n'ont pas pu y participer. Les résultats du questionnaire envoyé aux familles indiquent que peu d'enfants sont concernés par le harcèlement scolaire, soulignant ainsi un climat très favorable au sein de l'école.

Il a été décidé que cette journée de sensibilisation se reproduira chaque année, soulignant son caractère intéressant et important. Valentine BROCHOT a partagé l'information selon laquelle il serait possible de former le personnel de l'établissement à la Méthode de Préoccupation Partagée de Jean-Pierre BELLON. En tant que personne formée à cette méthode et intervenant dans différents établissements, elle s'engage activement à participer à cette démarche. Une réunion avec Mme ZAMITH est prévue pour approfondir ce sujet.

En ce qui concerne la psychologue bénévole de l'école site de Cler, il est souligné la nécessité de communiquer davantage auprès des familles bien que l'information ait été partagée lors de toutes les réunions en début d'année et dans les courriels envoyés par Mr HAYREAUD. Certains parents contactent Mme QUINTANA pour obtenir ses coordonnées, également les enseignants jouent parfois un rôle en faisant le lien et en proposant des rendez-vous. Une démarche proactive sera entreprise pour renforcer la communication avec les familles sur ce sujet.

e. Autres.

i. Fête de Noël.

Brève analyse de la fête de Noël à La Roche, qui a enchanté l'ensemble des participants : les enfants, les parents et la communauté scolaire. L'APEL tient à exprimer de nouveau sa gratitude envers la direction et l'ensemble de la communauté de La Rochefoucauld pour leur soutien indéfectible et leur confiance.

ii. Matinée métiers.

Nous avons déjà reçu des retours positifs de la part des parents : la plupart sont très satisfaits, bien que certains expriment une légère insatisfaction en raison de l'impossibilité de participer à tous les ateliers. Cependant, cette remarque suggère qu'ils ont grandement apprécié l'ensemble de la matinée. La formule du samedi avec les familles semble être bien accueillie, et nous avons trouvé le bon équilibre. Les retours soulignent une excellente qualité d'accueil, permettant aux parents de partager un moment important avec leurs enfants dans un cadre particulièrement apprécié.

Un questionnaire, en cours de réalisation, sera envoyé aux participants.

iii. Gala.

L'APEL a l'ambition d'organiser un dîner de gala en 2024. Certains parents sont déjà engagés dans le projet. Cependant, nous faisons face à une difficulté en termes de lieu, car l'École militaire ne permet pas la tenue d'associations autres que celles relevant du Ministère des Armées. Nous sommes actuellement à la recherche d'un emplacement à proximité de l'école, capable d'accueillir 250 convives assis à table, tout en offrant la possibilité de danser.

iv. Dates des CA à venir.

Prochaines dates des Conseils d'Administration :

- 29 janvier 2024.
- 26 mars 2024.
- 13 mai 2024.
- 2 juillet 2024.

II. La Rochefoucauld – Site Cler.

- a. Retour sur la mise en place du « permis piéton, vélo et internet ».

Mr HAYREAUD confirme qu'il a pris des initiatives importantes sur ce sujet. Il a établi le contact avec l'antenne de police du secteur pour mettre en place des actions concrètes. Les élèves de la GS au CE2 bénéficieront d'une formation à la sécurité routière. Pour les CE2, il est prévu que la formation au permis piéton soit répartie sur deux sessions d'une heure, suivies d'un examen final. Les dates de ces interventions seront planifiées en tenant compte des disponibilités des intervenants.

Quant aux élèves de CM1 et CM2, une formation aux premiers secours en cas d'urgence sera dispensée. Pour l'année prochaine, il est envisagé de cibler davantage les formations en fonction des niveaux scolaires. Ainsi, la sécurité routière sera dédiée aux niveaux GS à CE2, la formation aux premiers secours pour les CM1, et la sensibilisation aux dangers d'Internet pour les CM2.

- b. Pause méridienne : horaires et surveillance.

Certains parents d'élèves de la maternelle s'inquiètent de la longue pause méridienne et souhaitent obtenir des informations sur les activités auxquelles leurs enfants participent pendant ces deux heures.

Ces parents trouvent que la période d'excitation est relativement longue et désirent en savoir davantage sur l'encadrement. Ils expriment le souhait d'instaurer des moments calmes pour les enfants qui en ont besoin, tels que des temps de lecture ou l'utilisation de supports audio. Les parents proposent également de participer bénévolement, en rotation, pour encadrer ces moments de tranquillité.

Mr HAYREAUD a précisé que les élèves de la PS font la sieste après le déjeuner et que la pause méridienne est encadrée par les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM). Il souligne que, pendant la pause méridienne, la plupart des salles de classe sont occupées par des activités périscolaires et des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

L'envisagement de moments calmes dans le hall des maternelles pourrait être une solution, comme cela a déjà été fait en cas de conditions météorologiques défavorables.

- c. Conseil d'école. Dates et modalités.

Il reste à réviser les thématiques et à fixer les dates, ce qui sera réalisé au cours d'une journée de concertation pédagogique.

- d. Autres.

Les dates de départ en vacances d'été et de la rentrée 2024 feront l'objet d'une prochaine réunion en visioconférence avec le rectorat. Une fois ces informations connues et confirmées, elles seront partagées avec les familles de l'établissement.

III. La Rochefoucauld – Site Malar.

a. Accès au CDI.

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI) est actuellement géré par Mme Claire SANTIANO, une documentaliste hautement qualifiée dans son domaine. Nous sommes en attente d'une seconde personne, car l'école est en phase de recrutement.

Le CDI est ouvert à toutes les récréations, de 12h à 14h. Mme SANTIANO est présente pour orienter les enfants dans leurs recherches documentaires, mais elle n'est en aucun cas là pour les aider avec leurs devoirs ou pour utiliser Kwyk. Afin de mieux répondre aux besoins des élèves, elle ne peut pas accueillir tout le monde simultanément. C'est pourquoi un système de roulement a été mis en place toutes les 30 minutes. Il y a eu une incompréhension au départ, il avait été demandé de s'inscrire pour accéder au CDI. Cependant, cela a été résolu, et les enfants peuvent désormais y accéder directement en fonction des places disponibles. Les premiers arrivés sont les premiers servis. Une priorité est accordée aux enfants ayant un exposé à préparer.

Mme SANTIANO est extrêmement compétente et soucieuse de bien faire son travail. Il est important de lui accorder un peu de temps pour mettre en place l'organisation optimale.

b. Formation premiers secours au collège.

La formation des adultes est prévue pour cette année. En ce qui concerne les élèves, il est envisageable d'organiser une session un samedi, sur le modèle de ce qui a été réalisé pour le CycloShow.

c. Communication au lycée : résultats, accompagnement et autres actions mises en place.

Il a été exprimé le besoin d'obtenir davantage d'informations concernant le lycée, notamment les résultats du baccalauréat, les détails sur Parcoursup, etc., afin de répondre aux attentes des parents. Mme ZAMITH assure que les résultats sont affichés dans le hall du théâtre lors des réunions des parents, et cette information est facilement accessible. De plus, elle a également été diffusée via la newsletter de l'école.

D'un autre côté, les parents correspondants ont déjà pu constater des changements positifs et ont été sensibles à l'amélioration de la communication descendante. Cela témoigne que nous sommes sur la bonne voie pour répondre aux besoins et aux attentes des parents de manière efficace.

d. Autres :

i. Poids des cartables.

L'APEL recommande que les enseignants privilégient l'utilisation de cahiers de 46 pages afin d'alléger le cartable des élèves. Cette suggestion a déjà été soulignée par Mme ZAMITH.

ii. Pass culture.

Mme ZAMITH déclare que le Pass Culture est largement utilisé au sein de l'établissement, notamment lors des sorties scolaires.

Le Pass individuel est accessible dès l'âge de 15 ans.

iii. Cœur de Roche.

Cœur de Roche est parti en juillet dernier au Pérou. Actuellement, l'association est en pause naturelle car elle mène un projet tous les deux ans. La réalisation de ce projet nécessite un investissement important sur toute la période, avec une disponibilité requise tout au long du mois de juillet de la deuxième année. L'école espère pouvoir rapidement trouver des adultes responsables du nouveau projet.

L'APEL demande si des parents pourraient être sollicités pour soutenir le projet, cependant, cela n'est pas envisageable actuellement.

iv. Autres.

Le programme Dual Diploma rencontre un succès indéniable, les enfants sont particulièrement enthousiastes. Cependant, certains parents peuvent ne pas comprendre pourquoi l'accompagnement de l'établissement n'est pas systématique pour tous ceux qui en font la demande. L'école accompagne déjà environ 30 élèves, ce qui nécessite un investissement éducatif considérable. La priorité a été donnée aux élèves les plus à l'aise afin de ne pas mettre en péril ceux qui rencontrent déjà des difficultés. L'école souligne également que cet accompagnement peut se faire en dehors de l'établissement, laissant la responsabilité aux parents de décider si leur enfant peut assumer ce travail en dehors des cours.

IV. Questions diverses Commissions.

a. Commission fêtes.

i. Retour du marché de Noël.

Thibault DESMIDT prend la parole pour présenter le bilan économique provisoire de la fête de Noël, en tenant compte du fait que tous les stands n'ont pas encore été remboursés. En général, et après avoir comparé les fêtes de 2022 et 2023, cette année nous enregistrons un bénéfice majeur.

L'opération sapins s'est bien déroulée, doublant les chiffres de l'année 2022.

Nous avons reçu un excellent retour concernant l'emplacement des créateurs du marché.

Cependant, un problème majeur lié aux terminaux de paiement électronique (TPE) s'est produit le jour de la fête, ce qui a été difficile à gérer. Il est impératif de trouver une solution d'ici la prochaine fête de Noël afin d'améliorer la connexion internet et le fonctionnement des appareils.

ii. Dates à venir.

La fête de La Roche est prévue pour le samedi 22 juin 2024.

b. Commission communication.

i. Point « Petit Caillou ».

Présentation de la maquette de l'édition destinée à être distribuée aux enfants la veille du départ en vacances de Noël.

c. Commission pastorale.

i. Point à date.

Un groupe d'entraide sur WhatsApp a été créé avec les parents catéchistes dans le but de tisser des liens et de mieux les connaître.

d. Commission restauration.

i. Point à date.

Ce sujet a déjà été traité au début de la séance du conseil en présence des chefs d'établissement.

e. Commission matinée métiers.

i. Point à date.

Ce sujet a déjà été traité au début de la séance du conseil en présence des chefs d'établissement.

f. Commission conférences.

i. Calendrier 2024.

La prochaine conférence de l'APEL est prévue pour le jeudi 1er février 2024 à 20h00. Le thème sera « Entre éducation positive et limites éducatives : comment trouver le juste milieu pour le développement harmonieux de l'enfant » avec Lénaïg STEFFENS, psychologue clinicienne. La conférence abordera la prise en charge des enfants et de leurs parents à travers la guidance parentale.

V. Questions diverses.

a. Mon premier opéra.

b. SCOLEO.

Marie-Alix de LÉPINAY souhaite savoir si l'un des membres du conseil serait disposé à assumer la responsabilité pour l'année à venir de SCOLEO.

Fanny LOURDIN manifeste son intérêt à prendre en charge la coordination de SCOLEO

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 30 minutes.

La présidente :

Le secrétaire :

Marie-Alix de Lépinay

Présidente

David Diaz

Secrétaire